



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Relations avec la Turquie

Question au Gouvernement n° 3457

Texte de la question

RELATIONS AVEC LA TURQUIE

M. le président. La parole est à M. Alain David.

M. Alain David. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, le week-end dernier a été marqué par une passe d'armes peu diplomatique entre le Président de la République française et le président turc Erdogan. Ce dernier, après avoir diffamé Emmanuel Macron, a appelé au boycott des produits et des entreprises françaises, prenant pour motif la déclaration dans laquelle il avait défendu la République, la liberté d'expression et la laïcité.

Le président turc cherche ainsi à toucher l'opinion publique de son pays et plus généralement le monde musulman, dont il tente de s'imposer comme le leader. Il entend aussi tourner la page de l'orientation pro-occidentale héritée du fondateur de la Turquie moderne, Mustafa Kemal. De là procède également sa volonté, ces dernières années, d'imposer son ordre en Syrie, en Libye et dans le nord de l'Irak. En Méditerranée orientale, son armée ne cesse d'attiser les tensions avec la Grèce et Chypre. Plus récemment, il a soutenu l'Azerbaïdjan, pays turcophone frère, en guerre contre l'enclave arménienne du Haut-Karabakh. Ces manœuvres sont liées à la volonté de M. Erdogan de relever sa popularité. On peut dès lors craindre qu'il ne se lance dans une surenchère religieuse et militaire, afin de jouer sur le sentiment patriotique de ses concitoyens.

Nous soutenons évidemment les engagements du président Macron en faveur de la laïcité et de la liberté d'expression. Nous condamnons les propos du président Erdogan, sans faire l'amalgame entre le dirigeant de la Turquie et le peuple turc, qui mérite toute notre sympathie.

Au-delà du rappel de notre ambassadeur, quelles initiatives diplomatiques entendez-vous prendre afin de faire baisser la tension avec ce pays voisin de l'Europe et qui a des liens forts avec la France, tant sur le plan historique que sur le plan économique ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité.

M. Franck Riester, ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité. Que faire face au comportement du président Erdogan, à ses manœuvres pour étendre son influence au-delà des frontières de la Turquie, à sa détermination à développer cette influence partout dans le monde, en s'appuyant sur une prétendue confrontation – nous en sommes pourtant bien loin – avec le président Macron ? Il s'agit d'un problème de fond, majeur.

La France est totalement déterminée à défendre ses valeurs et ses intérêts en Europe. Nous pensons qu'il faut

amplifier le rapport de forces avec le président Erdogan. Pour cela, l'Europe doit être unie, et elle l'est : tous les pays européens nous ont manifesté leur soutien. La France est unie, l'Europe est unie.

Lors de la prochaine réunion du Conseil de l'Union européenne, l'Europe devra prendre les décisions qui lui permettront d'amplifier son rapport de forces avec la Turquie, pour mieux défendre ses intérêts et les valeurs européennes. En effet, au-delà de l'influence potentiellement grandissante de la Turquie, il y va de l'avenir des valeurs de l'Europe, celles que la France partage avec tous les pays européens.

M. Sylvain Maillard. Eh oui !

M. Franck Riester, *ministre délégué* . Nous devons être fermes et unis, comme je l'ai rappelé précédemment.

La France sera évidemment à l'initiative, tout en étant déterminée à apaiser les relations avec la Turquie. Il nous faut être fermes et déterminés, agir avec tous les moyens, au niveau européen, pour amplifier le rapport de forces, et, en même temps, chercher les voies et moyens pour aller vers davantage de dialogue et d'apaisement avec la Turquie, grand partenaire qui doit le rester.

Données clés

Auteur : [M. Alain David](#)

Circonscription : Gironde (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3457

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Commerce extérieur et attractivité

Ministère attributaire : Commerce extérieur et attractivité

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 octobre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 octobre 2020](#)